

ED 544 : INTER-MED

**AVIS DE PRESENTATION DE TRAVAUX
EN VUE DE L'OBTENTION DU DOCTORAT**

Monsieur Hans ADIDO soutiendra sa thèse le **4 juillet 2025 à 9h30** à **Université de Perpignan Via Domitia 52 Avenue Paul Alduy, 66860, Perpignan, Cedex 09**, salle **bleue de la BU**, un doctorat de l'Université de Perpignan Via Domitia, spécialité **Droit privé** .

TITRE DE LA THESE : L'encadrement juridique de la médecine traditionnelle en Afrique sub-saharienne, cas du Bénin.

RESUME : En Afrique subsaharienne, où l'accès aux soins de santé modernes reste souvent limité, la médecine traditionnelle se présente comme une alternative pour une grande majorité de la population. Pourtant, cette pratique, bien qu'ancrée dans les cultures locales, se développe dans un cadre juridique encore flou et insuffisamment régulé. Cette thèse dévoile et analyse le cadre juridique existant autour de la médecine traditionnelle, tout en proposant des pistes de réforme pour instaurer une réglementation novatrice garantissant la sécurité des patients et la protection des savoirs traditionnels, dans le respect des normes internationales. À travers une approche comparative avec des modèles issus de régions telles que l'Asie, l'Amérique latine et l'Europe, cette étude propose des recommandations concrètes pour renforcer l'efficacité des cadres juridiques en Afrique. Le Bénin, étudié comme cas d'exemple, sert de point d'ancrage pour envisager des réformes qui intégreraient harmonieusement la médecine traditionnelle dans les systèmes de santé modernes. Cette recherche met en avant l'importance cruciale de la formation rigoureuse des praticiens, de la certification des traitements (AMM) et de la pharmacovigilance, tout en tenant compte des spécificités socioculturelles locales. En outre, la thèse se penche sur la protection des savoirs traditionnels face à la menace de la biopiraterie et de l'exploitation illégitime des ressources. En s'appuyant sur des instruments juridiques comme le Protocole de Nagoya, elle propose des solutions innovantes pour sauvegarder ce patrimoine précieux. Ainsi, cette thèse ne se contente pas d'une simple analyse du droit : elle offre un cadre d'action concret qui place la sécurité des usagers et la pérennité des savoirs au cœur des réformes. Elle trace une voie vers une collaboration plus inclusive entre la médecine traditionnelle et la médecine moderne, renforçant ainsi les systèmes de santé africains face aux défis futurs.

Directeur de thèse :

Evelyne MICOU, Centre de recherche sur les Sociétés et Environnements en Méditerranée - Université de Perpignan Via Domitia

Laboratoire où la thèse a été préparée : Centre de recherche sur les Sociétés et Environnements en Méditerranée

Le jury sera composé de :

- M. Salah MAATOUK, Professeur, Université Sidi mohamed Ben Abdalla (**Rapporteur**)
- M. Souleymane TOE, Professeur, Université Thomas SANKARA (**Rapporteur**)
- M. Christophe JUHEL, Professeur, Université de Perpignan Via Domitia (**Directeur de thèse**)
- M. Didier BAISSET, Professeur, Université de Perpignan Via Domitia (**Examineur**)
- Mme Evelyne MICOU, Maîtresse de conférences, Université de Perpignan Via Domitia (**Co-encadrant de these**)
- M. Romain BOUNIOL, Maître de conférences, Université de Perpignan Via Domitia (**Examineur**)